

CROUS Lorraine

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, session 2026, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG.

Le Directeur Général du CROUS Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, au titre de l'année 2026, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur BUCHART Nicolas, attaché d'administration de l'état, président, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, Strasbourg.

Madame COLLIGNON Cécile, technicienne de recherche et de formation de classe normale, vice-présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lorraine, Metz.

Madame COMBEAU Aurélie, attachée d'administration de l'état, experte, Ministère de la Transition Écologique, Aménagement du Territoire, Transport, Ville et Logement, Nancy.

Monsieur HILL Sébastien, technicien de recherche et de formation de classe normale, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne Franche Comté, Sevenans.

Madame COTTALORDA Vanessa, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lorraine, Nancy.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nancy , le 20 mai 2026

Le Directeur Général
du CROUS Lorraine



ip

Frederic LEONARD
Directeur Général du Crous
Lorraine
22 mai 2026